L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN 17 JUILLET 1889. — 62me Année

[illegible] Propriétaires-Éditeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 17 JUILLET 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an..........$12 00
Six mois..........6 00
Trois mois..........3 00
Un mois..........1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an..........$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an..........$3 00
Six mois..........1 50
Quatre mois..........1 00
Trois mois..........75

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

L'industrie sucrière dans les paroisses St-Landry, Rapides et Avoyelles, Louisiane.

Il y a des idées que l'on ne saurait assez reproduire et propager, parce que c'est de leur mise en application que dépend la résurrection de pays qui courent à leur perte et se meurent dans la détresse. Nous trouvons, dans une correspondance des Attakapas, adressée au *Louisiana Planter and Sugar Manufacturer*, une admirable description des ressources de cette contrée, de sa détresse actuelle et des cultures qui la relèveraient :

La région du Bayou Bœuf—dit l'auteur—région qui commence à une petite distance au-dessus de Washington, s'en va, en montant par les paroisses St-Landry, Avoyelles et Rapides, jusqu'au Bayou Roberts, et, de là, par le Bayou Roberts, jusqu'à Alexandrie, ne peut être sauvée de la désolation, d'un abandon complet, qu'en y ressuscitant la culture de la canne, en y établissant des usines centrales. Pas de terres pauvres sur ces bayous; les planteurs qui sont assez fortunés pour pouvoir s'y livrer à l'industrie sucrière, ont toujours fait et font toujours de bonnes opérations, même en employant les plus vieux procédés.

Aujourd'hui, toute cette contrée considère la canne à sucre comme son seul moyen de salut, comme le seul produit qui puisse la débarrasser du roi Coton, qui, après l'avoir hallucinée si longtemps, pèse encore sur elle comme un cauchemar. Que quelques capitalistes prennent la peine de parcourir les paroisses St-Landry, Avoyelles et Rapides; ils entendront, de tous les côtés, retentir ce cri: donnez-nous des usines centrales; donnez-nous les moyens de cultiver la canne à sucre! Nous périssons sous le poids de la dette dont nous a accablés le coton."

Voilà des paroles que l'on ne saurait trop reproduire et que l'on ne méditera jamais assez.

Il est évident qu'il y a, au milieu de la Louisiane, une région qui se meurt de détresse, parce qu'on l'a affolée d'une culture qui, après lui avoir réussi, un moment, l'a ruinée ensuite et la menace de mort, si les habitants ne parviennent pas à se débarrasser de ses étreintes. Il est évident que la culture de la canne est le grand, l'unique moyen de salut pour eux, surtout dans les circonstances actuelles, où elle se présente, armée de toutes pièces, appuyée sur des procédés nouveaux qui en décuplent le rendement, au double point de vue de la production de la matière première et de la fabrication.

Pourquoi ne pas voler au secours de ces admirables agriculteurs qui demandent à grands cris qu'on leur vienne en aide, qu'on leur fournisse les moyens de relever le pays, en se relevant eux-mêmes, qui font des appels désespérés au capital et lui promettent le plus beau, le plus clair de leurs bénéfices, certains qu'ils sont, d'avance, de faire fortune, tout en partageant avec leur bailleur de fonds.

Qui donc peut arrêter celui-ci et qu'a-t-il à craindre? Est-ce que la canne ne vient pas bien, en abondance autant qu'en bonne qualité, dans ces paroisses? "Oh! oui"—continue le correspondant du *Louisiana Planter*—"cette contrée est la véritable patrie de la canne à sucre; on y a toujours fait de magnifiques récoltes, et les rares planteurs qui n'ont pas complètement abandonné cette industrie, n'ont pas à s'en plaindre, puisqu'ils voudraient l'exercer en grand et la propager autour d'eux. Ne sayant-ils pas que le jour où elle triplé, quintuplé, décuplé, elle s'imposera au reste de l'Union et que, à partir de ce moment, la protection du gouvernement lui est assurée?

Le correspondant raconte encore un fait très intéressant et qui se passe de commentaire; il suffit de le citer pour en montrer la portée. A propos d'une visite faite par lui à un gros propriétaire de Cheneyville, paroisse Rapides: "Je suis prêt à faire don de cinq acres à tout capitaliste qui voudra établir une usine centrale sucrière à Theoda," me disait M. G. W. Bennett; "et je ne plaisante pas," continuait le brave planteur; "je garantis, avant trois ans, à cette usine, 2000 acres de cannes."

Que peut-on ajouter à de semblables paroles? Ne sont-elles pas éloquentes en elles-mêmes? Peuvent-elles laisser le moindre doute dans les esprits? Comment! Voilà une région très renommée pour sa fertilité; elle se meurt de misère, parce qu'elle s'est vouée à une culture unique, qui l'a jetée dans la détresse; elle donne à ceux qui lui tendraient une main secourable, des garanties parfaites de succès industriel et financier—de telle sorte, que cette bonne action, cette œuvre patriotique devient une excellente affaire, un coup de fortune pour qui la tenterait; et l'on resterait sourd à son appel! Ne vaut-il pas cent fois mieux placer son argent dans une belle industrie, pleine d'avenir, rapportant de gros revenus annuels, offrant une sécurité que l'on ne trouve nulle part ailleurs, au même degré, que de le jeter dans des entreprises aventureuses ou véreuses, auxquelles les hommes sérieux ont presque toujours à se repentir d'avoir pris part.

Si, encore, cette industrie était une nouveauté dans la région dont nous nous occupons, mais elle y a de magnifiques précédents. On cite, rien que dans un coin étroit, jadis renommé, maintenant presqu'abandonné, des habitations que la culture de la canne avait enrichies: Stafford, Wright, Tanner, Wellswood, Crouch, Compromise, et que la folie du coton a perdues. Rendez-les à l'industrie sucrière, vous les verrez bientôt reprendre leur ancienne animation, leur ancienne prospérité, et cette superbe partie des Attakapas redeviendra plus célèbre, plus peuplée, plus opulente qu'elle ne l'a jamais été. A elle seule, elle peut doubler, en trois ou quatre ans, la production générale du sucre de cannes, en Louisiane.

Pour le teint il n'y a rien de mieux que la Salsepareille d'Ayer. Elle donne le coloris de la santé au visage pâle et blême.

Les événements des Sucres, en Europe. [illegible] des manifestations [illegible] de l'opinion, lord Salisbury [illegible] le projet d'approbation de la convention des sucres [illegible] qui, du reste, n'est acceptée [illegible] par aucune puissance [illegible] la convention ne serait donc réduite, dans la pratique, à la prohibition des sucres d'origine continentale, ce qui était [illegible] la commission anglaise à le juger [illegible]. Cet [illegible] pour [illegible] Mais M. Gladstone [illegible] le gouvernement [illegible] de [illegible] morale. Il est donc résolu à [illegible] un débat sur cette question [illegible] le gouvernement [illegible] et de combattre son [illegible]

LOUISIANE.

Le *Louisiana Planter and Sugar Manufacturer*, Nouvelle-Orléans, du 13 juillet:

On nous écrit, de St-Jacques et de St-Jean-Baptiste:

Nous avons, maintenant, des pluies continuelles et le sarclage est retardé sur presque toutes les habitations des deux paroisses. Nous avons interrogé plusieurs planteurs, qui se plaignent de ce que leurs récoltes sont encombrées d'herbes; cependant, la pousse est rapide. Les souches comblent le déficit, s'il y en a.

Sur Salsburg, à M. Libermuth, on peut parcourir plusieurs milles, sur un chemin livré au public. L'habitation est dirigée par M. J. Prosper Leblanc. Il y a 220 acres de plant, 230 de souches de première année, 14 de seconde année, 210 de maïs, en excellent état.

On n'a pas cessé de travailler la canne, pendant la sécheresse; aussi, bien qu'elle ne soit pas épaisse, elle fournira un assez ample rendement.

Aux vacuum pans, on a ajouté un "double effet", cette année, ainsi que deux presses-filtres.

Il s'est opéré une amélioration magique dans le maïs, pendant notre voyage. Les planteurs de riz de Saint-Jacques ont déployé une indomptable énergie pendant la sécheresse et les basses eaux; aussi seront-ils, croyons-nous, amplement récompensés de leurs travaux, de leurs dépenses d'irrigation, par les pluies qui sont survenues ensuite.

Sur son habitation, à St-Jean-Baptiste, M. T. Perret a plus de 800 acres de riz, aussi bon que partout ailleurs. Il ne paraît pas avoir éprouvé de difficulté à irriguer ses champs, du moins à les voir en si bon état.

Carroll, à M. Bradish Johnson, a une belle récolte, bien travaillée par des tenanciers; 600 acres de cannes, dont 250 de plant, en très bon état, ce qui étonne, vu les difficultés éprouvées sur la plupart des propriétés. Six tenanciers ont une récolte complète sur cette habitation; ils fournissent tout le travail nécessaire, à leurs frais. M. Chapman, le directeur des travaux, a fait de grandes améliorations dans la sucrerie et grandement facilité les travaux des cultivateurs.

—Nous avons vu plusieurs belles récoltes de cannes sur notre route, mais la pluie nous a empêché d'en prendre des notes spéciales. Il est néanmoins évident qu'à mesure que l'on descend le fleuve, la canne paraît plus belle, plus avancée. Il n'y a eu, dans cette région, que des pluies partielles. Le 28, au soir, nous nous sommes arrêtés sur l'habitation Glendale, à M. Geo. Sarpy. Là, la pluie n'a presque pas interrompu les travaux, après près de trois mois de sécheresse. Nous avons examiné cette splendide récolte, qui fait honneur à M. Bourgeois, le directeur des travaux.

Glendale a 193 arpents de plant, 187 de souches de première année, 50 de deuxième année, 175 de maïs et 30 de pois—une très belle récolte pour l'année.

—Voici la lettre que nous recevons d'Ascension:

La situation des récoltes donne une idée juste du temps, favorable ou non, auquel elles ont été soumises. Or, ici, les cannes sont si vertes, si vigoureuses, si hautes que l'homme qui les parcourt, ne peut apercevoir l'horizon. Il y a eu des pluies fréquentes, mais pas assez pour suspendre les travaux. Rien de capricieux comme ces ondées. On trouve, ici, des districts favorisés; là, d'autres qui sont restés secs. Le long du fleuve et du Bayou Lafourche, les pluies ont été régulièrement périodiques, tandis qu'à l'intérieur, du côté des bois, le soleil continuait à darder ses rayons.

Sur la partie ouest d'Evan Hall, l'arrière partie de McManor, d'Ascension, de New Hope, on a constaté souvent ce phénomène. On devrait chercher à se rendre compte des causes naturelles de ces anomalies.

L'électricité a joué un grand rôle dans l'atmosphère, cette semaine. En l'absence de M. J. W. Gleason, le directeur des travaux de McManor, le propriétaire, M. Richard Mc Call surveille la propriété et conduit le tout.

Il s'est fait aussi une amélioration très utile dans la paroisse. Il y a un nouveau steamer entre Donaldsonville et la station Burnside sur la Vallée du Mississipi. Jusque là, les passagers qui suivaient cette route, traversaient le fleuve sur un bateau ferry qui avait un service régulier; on faisait le reste de la route en voiture. Le nouveau service est bien supérieur à l'autre.

Notre correspondance de Lafourche: —L'établissement Malagay est situé dans la paroisse Lafourche, à 25 milles du chef-lieu du comté; il est habité par une colonie de fermiers allemands, qui font le commerce des bois de charpente qui y sont abondants; ils cultivent aussi le maïs, les pommes de terre, les patates douces. On y fait aussi d'autres légumes et fruits pour la consommation de chacun. Les ventes—celle des yams, par exemple—se font à des prix assez avantageux—80 cents, le baril.

Ce sont des Siciliens qui se chargent du transport, en ville, de ces produits.

Quant aux patates douces, elles donnent de 110 à 120 barils par acre.

Les fermiers de Malagay ne se donnent pas le souci du transport de leurs marchandises; ils ne fournissent même pas les sacs. Les acheteurs abondent; ils revendent la marchandise aux Siciliens.

La terre, à Malagay, est excellente; les récoltes sont belles. Il y aura de nouvelles patates douces vers le 10. On estime le rendement, cette année, à 5000 barils. C'est un district qui a été souvent inondé par les crevasses du Bayou Lafourche et par celles du fleuve, mais il a toujours vaincu la mauvaise fortune. Bon nombre de ces fermiers ont acheté des marécages, dont ils tirent un excellent parti. Dans la saison convenable, il s'y fait un commerce considérable de canards, qui sont expédiés en ville, par la station du Bayou des Allemands. La mousse est encore une industrie qui rapporte à Malagay.

—L'habitation Château, située sur le bayon Héron, appartenant autrefois à M. A. A. Laforest, a été vendue, il y a plusieurs jours, à M. Lovency Rodrigue et à Mme veuve Erhart Kraemer, moitié par moitié, la somme de $6,000. Il y a sur l'habitation 2,450 acres, dont 325 sont en culture. C'était, d'abord, une habitation sucrière, mais les inondations et la ruine l'ont fait tomber entre les mains de ces petits fermiers, qui y font une culture variée, dont la patate douce est le principal. Si les prix actuels du sucre se maintiennent, l'habitation Château reprendra, probablement, son ancienne exploitation de la canne.

—Ridgefield, propriété de MM. Frank Nicholls et Cie., est une des plus belles de cette paroisse, M. Mervene qui la dirige, y soigne beaucoup la semence. On y fait aussi de très bons fourrages. La perspective, est fort belle, cette année.

—On nous écrit de Terrebonne:

Il y a eu beaucoup de découragement, à cause des pluies fréquentes, la semaine qui vient de s'écouler; le sarclage a été considérablement retardé. Il a plu, dimanche, ce qui a interdit aux charrues de marcher, lundi. L'herbe devient funeste dans le centre des champs.

Du bas Grand Caillou, il nous arrive des rapports plus favorables sur l'état des récoltes. Les pluies récentes ont changé l'aspect désespéré que la sécheresse avait donné aux champs.

M. F. Lottinger, propriétaire de Dulac, a signé des arrangements pour faire raffiner son sucre à la raffinerie du Bas Terrebonne, à 17 milles de distance de sa sucrerie. Le sirop sera transporté dans des réservoirs, par bateau, sur les bayous Dulac et Lacache, et, de là, par le bayou Terrebonne, à la raffinerie. Il paraît que M. Lottinger trouve de son intérêt de transporter les produits à cette distance; il justifie ainsi le système des usines centrales, dont on réclame l'application dans notre paroisse.

—La maison du Col. W. S. Lowell à la direction des travaux de son habitation, sur le Grand Caillou, est saluée avec joie par tous ses amis de Terrebonne. Sa récolte est convenable, mais il s'en tient toujours à sa culture de coton.

Sur Woodlawn, les améliorations se font rapidement. Le moulin supplémentaire y est la dernière amélioration de l'usine inaugurée de M. Herbert Barton.

Enfin, la compagnie du Pacifique du Sud s'est décidée à établir des barrières sur l'embranchement, entre Schriever et Houma. Cette ligne traverse les pâturages de nombre d'habitations [illegible] et il y est arrivé bien des accidents, depuis 15 ans. Dernièrement, une poursuite a été intentée par M. John D. Shaffer contre la chemin, pour le [illegible]

[illegible] de la valeur d'un mulet tué, M. Shaffer a gagné devant les différentes cours. De là, la décision prise par la compagnie.

—On nous écrit de Ste-Marie:

Le temps est toujours pluvieux et, souvent, étouffant. On n'a pu labourer que deux jours, pendant la semaine; presque partout, le sarclage est retardé par les ondées; le sol est encombré de mauvaises herbes. En plusieurs endroits il a fallu envoyer des ouvriers pour travailler le sol à la houe avant d'employer la charrue.

Ces ondées sont locales et plus fréquentes, ici que là. Sur le bas Cypremort, il est tombé de l'eau, juste ce qu'il en fallait et la récolte est presque entièrement sarclée; tandis que, à la hauteur de Glencoe, à la tête du bayou, le terrain est trop humide. Il n'y a, pour ainsi dire, pas de planteur qui ne soit encore obligé de faire passer la charrue dans ses champs.

L'état du riz est maintenant de 25 pour cent au-dessous de ce qu'il était, l'an dernier, à la même époque; nous en dirons autant de la canne.

La nouvelle nous arrive de Pleasant Hill, que le bétail y meurt du charbon. Il en est de même, dans les environs du Bayou Têche.

—Notre correspondant des Attakapas nous écrit:

La région du Bayou Bœuf commençant à une petite distance au-dessus de Washington, montant à travers la paroisse St-Landry, la paroisse Avoyelles, la paroisse Rapides jusqu'au bayou Roberts et, de là, par le bayou Roberts, jusqu'à Alexandrie, ne peut être sauvée de la désolation, d'un complet abandon, qu'en établissant des usines centrales. Il n'y a pas de terres pauvres sur ces bayous, et les planteurs qui sont assez fortunés pour y exercer honorablement l'industrie sucrière y ont toujours fait et y font actuellement de bonnes affaires, même avec le procédé des "open kettles." Aujourd'hui cette contrée cherche à se sauver de sa longue hallucination du coton, en se livrant à la culture de la canne. Que les capitalistes daignent parcourir cette région, ils en seront charmés. Dans St-Landry, les Avoyelles, Rapides, on n'entend que ce cri de tous les côtés: "Donnez-nous des usines centrales, donnez-nous les moyens de cultiver la canne. Nous périssons, nous sommes en danger de mort avec la culture du coton."

On ne peut nier que le système du coton à la part, ne soit favorable à la paresse, chez le nègre.

Le produit que le noir obtient, le temps que lui prend sa culture, lui fournissent une excuse, pour aller demander tout au marchand.

La culture du coton a tué le district de Bayou Bœuf, de Cheneyville au pont Lloyd. Il y avait là autrefois des propriétés sucrières superbes.—Les habitations Stafford, Wright, Tanner, Wellswood, Crouch, Compromise. Elles ne tirent à peu près rien du coton. Les ruines de sucreries autrefois florissantes, ne viennent pas de ce que la canne a cessé d'y venir pas. Non! c'est la patrie de la canne à sucre; elle produit, tous les ans, de magnifiques récoltes, et le rendement, à l'acre, en est étonnant.

L'habitation Olie, à neuf milles au-dessus d'Alexandrie, ne perd jamais sa semence de cannes et c'est la dernière habitation sucrière, en se dirigeant vers le nord.

"Je ferai don de cinq acres à tout capitaliste qui établira une usine centrale à Theoda", nous disait M. G. W. Bennett, un grand propriétaire de Cheneyville, paroisse Rapides. Et il ajoutait, pour nous convaincre: "dans trois ans, je garantis, à cette usine, 2000 acres de cannes."

—L'habitation Carey, à un mille et demi de Hessville, paroisse Avoyelles, est un splendide emplacement pour une usine centrale. Nous vous enverrons, bientôt, des notes adressées sur cette contrée.

Nous terminons par notre correspondance de Plaquemines:

La langue de terre qui s'étend de la Nouvelle-Orléans aux Passes a reçu de nombreuses pluies, cette semaine, et les travaux des champs y ont été beaucoup retardés; cependant, les cannes n'étant pas encore bien hautes, le mal n'est pas grand. Sur la rive est, les récoltes de St-Clair, à M. Geo. Gary, et de Promised Land, à McCan, sont les deux meilleures. Sur la rive ouest, il faut citer Magnolia, Myrtle Grove, Concession, Deer Range, Belle Chasse et d'autres dont les champs offrent un beau coup d'œil. Il est évident que la culture de la canne fait de grands progrès en Louisiane; les planteurs qui réussissent un peu moins bien, continuent à faire mieux à l'avenir et à marcher de front avec ceux qui les ont distancés, jusqu'ici. Les chemins de fer qui traversent, maintenant, cette région, permettent au voyageur de comparer, de juger; le planteur est ainsi toujours sur le qui-vive et forcé de ne rien négliger.

Quant au riz, il est en excellent état. Le fleuve, en haussant, a permis à ces eaux de pénétrer dans les champs. L'irrigation est abondante et elle donne déjà de très beaux résultats. Il n'y a qu'une chose à regretter: c'est que la sécheresse ayant retardé la pousse, la récolte se fera, cette année, à l'époque des plus fréquents orages. C'est ce seul fait qui peut jeter quelqu'incertitude sur les résultats de la récolte de riz. Les meilleures de Plaquemines sont, dit-on, celles de MM. Bernard Savois, E. K. Long et Dymond.

—Dans sa dernière réunion, la Société agricole Pioneer a longuement discuté la question d'irrigation, qui est d'une importance vitale pour les planteurs riziers. La lutte est entre les pompes Menge et les aconseurs. Ces derniers ont d'ardents défenseurs, mais les pompes Menge ne sont pas non plus abandonnées, à cause de leur bas prix et du peu de combustible qu'elles consomment. Il y a eu un long tournoi de paroles, entre MM. Menge et Long; celui-ci est l'avocat des aconseurs.

Une neuralgie et un remède à la fois: Neuralgies de Sweet [illegible] de tous les médecins par [illegible] Mes quelques [illegible] des forces, de l'embonpoint, par ses propriétés [illegible] l'appétit [illegible] T. W. Pierce, M. D., Knoxville Ala.

—Trois accidents par jour [illegible] l'estomac de la personne qui souffre de la dyspepsie [illegible] Comment la discipliner, la régulariser? Simplement avec un verre de "Hostetter Stomach Bitters" avant et après chaque repas. La digestion [illegible] les nerfs [illegible] la malaria, les maux de reins et la névralgie en guérissent avec le bitters.

Au Vatican. — Quel était le but réel de la convocation du consistoire secret.—Le *Daily News*, de Londres, du 3 juillet, a publié la dépêche suivante, de Rome:

"Les versions les plus contradictoires continuent de circuler sur le but réel de la convocation anticipée du consistoire secret de lundi. Ce qui est certain, c'est que récemment le Pape a exprimé son inquiétude au sujet de la situation dans laquelle il se trouverait si une guerre venait à éclater, et certainement le dernier discours de M. Crispi n'était pas de nature à rassurer Sa Sainteté. En fait, on juge généralement les expressions dont s'est servi le premier ministre relativement à la politique pontificale."

"Le correspondant anglais ajoute "qu'après le consistoire, Léon XIII, comme avec un prélat qui reçoit ses confidences, aurait dit que le nonce de Vienne lui avait envoyé des nouvelles d'une extrême gravité et qu'à la cour d'Autriche de hauts personnages croyaient que la guerre n'était pas éloignée.

"Si effectivement le nonce a communiqué cet avis, ce qui n'est pas très probable, le fait suffirait à expliquer le consistoire."

Sur la Canebière;

On cause campagnes militaires, blessures reçues.

—Eh bien! moi, dit Marius, qui a la dernier la parole, c'est bien simple, bien coup n'est qu'un tam. La victoire c'est l'exception.

La contre-révolution en France.

Nous lisons, dans la *Liberté* du 25 juin:

Il faut que la France, au moment où le suffrage universel va être appelé à prononcer son arrêt souverain, sache bien où veut la conduire la coalition, armée en guerre, qui monte aujourd'hui avec tant d'ardeur à l'assaut de la République.

Or, c'est plus qu'une crise gouvernementale, plus qu'une crise constitutionnelle que nous traversons, c'est une crise sociale dans la plus large acception du mot. Oui, ce sont les bases mêmes de la société moderne, telle qu'elle est sortie de la Révolution française, qui sont en jeu et en péril.

S'il ne s'agissait, dans les élections qui se préparent, que du sort d'un des ministères qui, depuis dix ans, se sont succédé au pouvoir et ont si maladroitement et si malheureusement gouverné notre cher pays, nous n'en aurions qu'un souci médiocre. Nous aussi nous avons et nous n'avons jamais excusé les fautes si souvent commises. Nous désirons, autant que qui que ce soit qu'une politique sage, modérée, honnête, vraiment libérale, équitable pour tous, dévouée à l'intérêt public, sincèrement conservatrice, soit désormais franchement pratiquée dans les régions gouvernementales et parlementaires.

Mais, les attaques dont les hommes du gouvernement et la majorité des Chambres sont l'objet passionné ne sont qu'un prétexte pour viser plus haut et plus loin. La haine qu'on affecte même à Droite contre la République, n'est également qu'une formule qui recouvre de plus vastes desseins.

Au fond, c'est la contre-révolution qui, à cent ans de distance, recommence ouvertement la lutte contre le mouvement de 89 aidée par le césarisme qui, deux fois, en ce siècle, a tenté de confisquer la Révolution à son profit et de la faire avorter dans la dictature.

Pour s'en convaincre, il suffit d'observer ce qui se passe à l'heure actuelle et le comparer à ce qu'a voulu faire la Révolution.

Les constituants de 89 ont eu trois buts fondamentaux, on peut dire trois passions obstinées:

Ils ont créé l'unité nationale, non pas seulement au point de vue territorial, par l'abolition de la féodalité et la transformation de la province, mais même au point de vue politique et social, par la suppression de tous les privilèges et la fusion de toutes les classes. Ils ont certainement dépassé la mesure en organisant cette centralisation excessive qui est devenue, entre les mains de tous les gouvernements successifs, un instrument de domination, et, entre les mains de tous les partis subversifs, un instrument de révolution; mais rien de plus grand, de plus beau, de plus patriotique que la pensée même qui les a inspirés.

Ils ont voulu, également, fonder parmi nous le gouvernement du pays par le pays, le gouvernement libre et pondéré que Montesquieu avait si brillamment défini et qui faisait l'honneur et la grandeur de l'Angleterre, c'est-à-dire le régime parlementaire reposant sur l'équilibre des pouvoirs. Et, en effet, avec des fortunes diverses, sauf sous l'Empire, ce régime de vraie liberté a été le nôtre, respecté aussi bien par la monarchie traditionnelle que par la monarchie constitutionnelle.

Enfin, ils ont affranchi l'individu, non seulement en proclamant les droits de l'homme, mais en décrétant la liberté du travail, en abolissant les maîtrises et les jurandes, en déclarant tous les citoyens également admissibles à tous les emplois et à tous les honneurs, et libres de développer à leur gré toutes leurs forces morales et matérielles.

La Révolution est tout entière dans ces trois faits considérables. Le reste n'en est que l'accessoire et la conséquence naturelle.

Eh bien! ces trois grands principes, les oppositions coalisées qui font la guerre à ce qui existe, veulent les détruire radicalement.

Aujourd'hui se réunissent les représentants des assemblées provinciales dont il est question depuis quelque temps et qui ont eu la prétention de formuler "les Cahiers de 1889." Ils vont les voter demain.

Or, voici quels sont ces vœux:

Les assemblées provinciales, qui, du reste, ne sont dues à elles-mêmes leur mission et ne se composent guère que de royalistes avérés, demandent:

La reconstitution des anciennes provinces, et non seulement leur complète décentralisation, mais même leur autonomie.

La transformation du régime parlementaire en une représentation basée sur le principe des intérêts religieux, commerciaux, agricoles, etc., formant un certain nombre de Chambres distinctes qui se réuniraient en une assemblée générale pour voter ou rejeter les lois préparées par chacune d'elles;

Enfin, le groupement corporatif des industries et des métiers, c'est-à-dire le rétablissement des corporations dans l'esprit du socialisme chrétien dont M. de Mun est l'apôtre.

Et tandis que les royalistes s'en prennent ainsi directement aux principes vitaux de la Révolution de 89, les césariens de toute origine, ceux de l'Empire et ceux de la Dictature, déclament à leur tour contre le régime parlementaire et en poursuivant la destruction.

Il n'y a donc pas à s'y tromper. C'est la contre-révolution sous toutes ses formes qui réagit contre la société issue du mouvement de 89 et qui choisit, pour ouvrir la lutte, la date même du centenaire de cette immense Révolution.

La question est ainsi ouvertement posée, et il importe qu'elle soit comprise de tous.

La France veut-elle abdiquer les droits, les libertés, les garanties qu'elle a conquis il y a cent ans, ou veut-elle les conserver?

Le suffrage universel répondra.

L'Allemagne et la Suisse. — On mande, de Carlsruhe, à la *Gazette de Cologne*, du 3 juillet, que, pendant son récent séjour dans l'Allemagne du Sud, l'empereur s'est entretenu plusieurs fois du différend survenu entre l'Allemagne et la Suisse. L'empereur en exprimait son regret. Il constatait que la police suisse avait depuis longtemps donné à l'Allemagne des sujets de plaintes, mais il croyait aussi, d'après les rapports qui lui étaient soumis, que le gouvernement fédéral avait maintenant reconnu la nécessité d'une réforme complète dans l'organisation de sa police.

L'empereur ne doutait donc pas qu'avant peu les bonnes relations seraient rétablies entre les deux pays.

L'arrêt des trains; essai d'une nouvelle invention, en France.—La Compagnie du Nord expérimente, en ce moment, une nouvelle invention dont le but est d'amortir le choc produit par l'arrêt des trains qui, parfois, se fait sentir désagréablement dans l'intérieur des wagons. Voici en quoi consiste cette invention: on revêt les tampons de plusieurs rondelles de liège comprimé, d'une épaisseur totale de 5 centimètres environ. Le liège, au moment de l'arrêt du train, se trouve serré et nul choc ne se produit. Au bout de quelques instants le liège a repris son épaisseur primitive. Des essais faits sur la ligne de Lens, sur un train de marchandises, ont parfaitement réussi.

Le Rénovateur des Cheveux de Hall est le plus facile à appliquer, il est aussi le plus propre [illegible] préparations rivales.

Les tortures de la démangeaison.

Toutes les nuits je me grattais jusqu'à ce que la peau fût mis au vif.

Le corps couvert d'écailles comme des taches de mortier. Spectacle affreux. Les médecins impuissants. La guérison en apparence impossible. Guérison complète en cinq semaines par l'emploi des remèdes Cuticura.

Je vais vous dire quels changements extraordinaires ont été opérés en ma personne vos remèdes Cuticura. Vers le 1er avril dernier j'observais sur tout mon corps de petits boutons rouges, mais je n'y fis attention qu'un peu plus tard, alors qu'ils eurent pris l'apparence de taches de mortier et qui formaient comme des écailles. J'éprouvais en même temps une forte démangeaison. Je me grattais la nuit jusqu'au sang, et la nuit suivante les écailles se reformaient, et j'étais condamné à me gratter de nouveau. Je consultai à voir tous les médecins du pays. Après avoir renoncé à tout espoir de guérison, je vis par hasard dans les journaux l'annonce de vos remèdes Cuticura, et je les achetai chez mon pharmacien. Je fus immédiatement soulagé. Je m'aperçus que les écailles tombaient graduellement et ne reparaissaient plus. Je fus complètement guéri. Il y avait treize mois que je souffrais quand je commençai à prendre vos remèdes. Quatre ou cinq semaines plus tard la guérison était complète. J'avais l'eczéma et le psoriasis. J'ai recommandé le Cuticura à tout le monde dans mon voisinage, et chacun m'a remercié, surtout les mères qui avaient des enfants atteints d'éruptions à la tête et sur le corps. Je ne saurais trop vous remercier du bien que m'ont fait vos remèdes. Mon corps était couvert de véritables écailles, et j'étais affreux à voir. Aujourd'hui j'ai la peau aussi lisse et aussi blanche que celle d'un jeune enfant.

GEO. COTEY, Merrill, Wis.

21 sept., 1887.

7 février 1888.—Aucune trace de ma maladie n'est de nouveau apparue depuis ma guérison. G. C.

Remèdes Cuticura

Ils guérissent toutes les maladies de la peau, du cuir chevelu et du sang, les démangeaisons qui torturent, les éruptions, les sensations de brûlure et affreuses, les tumeurs, les pustules, les croûtes scrofuleuses, toutes les affections qui déterminent la chute des cheveux, et dont les effets défient l'art des médecins.

Vendu partout. Prix Cuticura 50c.; Savon, 25c.; Resolvent, $1. Préparé par la Potter Drug & Chemical Corporation, Boston.

Demandez "How to Cure Skin Diseases," 64 pages, 50 illustrations et 100 certificats.

BOUTONS, black-heads, peau rouge, rude, huileuse et hâlée, ces affections sont prévenues par l'emploi du savon Cuticura.

GUÉRISON RADICALE DE SANFORD POUR LE CATARRHE.

Soulagement immédiat. Guérison rapide, radicale et permanente.

[illegible]

Potter Drug & Chemical Corporation, Boston.

Douleurs aux côtés et au dos

A la hanche, aux reins, douleurs et faiblesses utérines, soulagées en une minute par le Cuticura Anti-Pain Plaster, l'emplâtre le plus efficace [illegible]

AGENTS [illegible]

[illegible]

LOUIS A. ADAM, [illegible]

21 juin—30t

Dr HERARD, SPÉCIALISTE FRANÇAIS. 148 RUE ROYALE, Nlle-Orléans.

Guérison du cancer et des hémorrhoïdes sans opération. [illegible]

Consultations: De 9 à 11 h. a. m., et de 2 à 6 h. p. m.

Changement de local!

Changement de local!

ELKIN & Cie., 98 ... Rue du Canal ... 98

Transféreront leur stock [illegible] le 1er septembre.

Nouveau grand magasin, Nos 42 et 44 rue Chartres, près Bienville.

A cause du changement de local, nous vendons notre grand stock de TAPIS, Nattes et Shades, A un grand sacrifice.

26 oct—1an

PIANOS PLEYEL

Louis Grunewald & Cie, 16 rue Baronne et 127 rue du Canal.

Seul agent pour tous les meilleurs Pianos Américains, Steinway, Sohmer, Knabe, Behr, Sheninger, Fischer et Pease,

Au plus bas prix, au comptant, ou payables en versements mensuels très modiques.

MUSIQUE de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.

S'adresser au magasin de musique de LOUIS GRUNEWALD, Nlle-Orléans.

[illegible]

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, Nlle-Orléans.

1er nov—1 an—mar jeu dim

1000 PAIRES DE PANTALONS EN CASIMERE, $1.50.

Nous les vendions le double.

1000 PAIRES DE PANTALONS TRÈS FINS A $3.

Ils valent trois fois ce Cinq Piastres.

Nous offrons des Bargains sur tous nos comptoirs cette semaine.

Paletots et Gilets Alpaca et Gros Grain, noir et de couleur, A MOITIÉ PRIX,

Pour faire goûter le Public en général.

100 douzaines de Chemises Blanches avec 18 plis, 37 cents, 2 chemises pour 75c.

MICHEL LION & CO., 196, 197, 199 Decatur, coin Ste-Anne.

13 déc—1 an

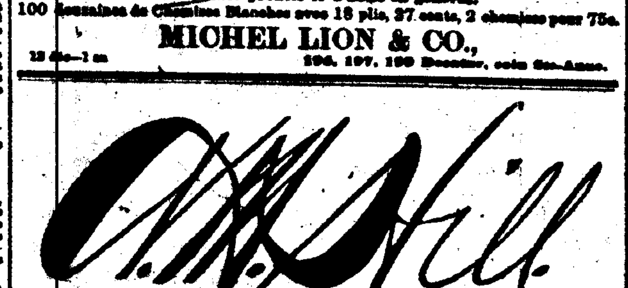

BIJOUTIER, No 115 Rue du Canal

—A UN—

MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE ARTICLES EN ARGENT PUR

—RENFERMÉS DANS—

De jolies boîtes en peluches soie, convenables pour présents de noces.

Ce stock est aussi brillant qu'un dollar neuf.

PRIX BAS.

Sont employés par M. Hill, depuis nombre d'années, M. JULES MÉTÉTÉ, si bien et si honorablement connu à la Nouvelle-Orléans;

Aussi, M. JOSH LIPMAN qui, pendant 16 ans, a travaillé chez M. Lilienthal;

Aussi, W. E. ROBINSON qui, pendant 10 ans, a été employé chez M. Seeuler.

A. M. HILL, No 115 RUE DU CANAL.

30 mai—1an PP

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR

Pour Écoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.

Sont fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.

FRANTZ & OPITZ, HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

1er sept—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.

Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS—

Newton Buckner, Chairman; Rudolph Weeks, A. Delvaille, Jas. V. Labouisse.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.

ETABLIE EN 1782.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.

Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.

BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.

Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.

67 ET 69 RUE DU CAMP.

W. H. Lyman, Prés.; Jos. Bowling, Vice-Prés.; Chas. H. Rice, Sec.

1 jan—1 an

Téléphone 1146. ETABLI EN 1870. P. O. Box 357.

A. W. MOFFETT.

Chantier de bois et moulin à raboter.

Bureaux coin des rues Toulouse et Royale. (A la tête du Vieux Bassin.)

Vend du bois de cyprès et de pin pour charpente, fini et non travaillé, bois pour planchers, plafonds et "weather boards," chêne, frêne, noyer, peuplier, pin blanc et cèdre.

26 sept—1 an. Manufacturier de wagons une spécialité.

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES — DE LA — NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX : 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

J. TUYES, Président. A. BOHNEHEIM, Vice-Président. JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivière, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

[illegible]

NOUVEAU STOCK PERSIENNES

Nouvellement reçues.

A. Brousseau Fils.

23 et 25 rue de Chartres.

TAPIS

Anglais et Américains aux plus bas prix.

CORTICINE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.

Rideaux

Soie, Nottingham, Madras, Tentures

RIDEAUX PORTIÈRES ET TRINGLES

NATTES DE CHINE

De toutes sortes et des dernières nouveautés.

HOTEL DU PACIFIQUE

LOUIS MARTIN & CO., Prop., 45 et 47 Est 10e Rue. Près Broadway.

RESTAURANT FRANÇAIS

DÉJEUNER A LA CARTE.

Dîner, Table d'hôte. de 5½ à 8½, $2.00, VIN COMPRIS.

GRAND CAFÉ PARISIEN.

Billards et Jeux divers, Journaux, Revues et Publications illustrées. Dépôt de Cigarettes françaises. Bureau [illegible] Voitures de Remise

Adresse télégraphique: PACIFIQUE, NEW-YORK

Si votre pharmacien ne tient pas de Chloro-Naphtoleum, vous le trouverez au bureau principal, Bywater et Delavaux. 7juillet—3m

Simon LES PHOTOGRAPHIES

Les mieux réussies et les plus artistiques qui aient jamais été faites à la Nlle-Orléans. [illegible] Spécialité de reproduction et agrandissement de portraits.

CABINETS.

No 188 RUE DU CANAL, près du Grand Opera House, et 31 RUE DE L'HOPITAL.

15 mai—1an Dim

BASILE BARES, FACTEUR DE PIANOS. 34 Rue Royale, N.O. SEUL AGENT POUR LES Pianos GAVEAU, de Paris.

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu, à une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, construit en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. [illegible]

Accords et réparations de pianos. [illegible]

PEERLESS DYES Les meilleures. [illegible]

C. LAZARD & Cie

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne

24 oct—1 an—dim mar ven

AMUSEMENTS.

SPANISH FORT.

Le meilleur endroit d'agrément au Sud

SAISON 1889.

Concert toutes les après-midi par l'orchestre de Spanish Fort.

Chef d'orchestre—J. W. H. BEHRO—DE LONDRES.

Concert-Matinée tous les dimanches, de 2 h. 30 à 4 heures P. M.

Musique sacrée de choix.

Feux d'artifices.—Théâtre.—Opéra.—Fêtes dans des occasions spéciales qui seront annoncées en temps et lieu.

Service de première classe au Restaurant.

Les terrains arrangés avec goût et luxe, et les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS grand Bal dans le Casino. Entrée gratis.

Les trains pour le Fort feront le trajet pendant la semaine toutes les heures jusqu'à 3 heures P. M.; puis toutes les demi-heures. Les dimanches, toutes les quinze minutes.

Concerts, les dimanches, à 5 h. 30; pendant la semaine, à 6 heures P. M.

29 juin—3 sem—Dim, merc, vend.

Ne négligez pas vos demeures. Servez-vous de Chloro-Naphtoleum; Le plus grand désinfectant connu. 7 juil—3 m.

DENTISTES.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,

Transférera ses bureaux du No 110 rue Canal au No 167 de la même rue, PRÈS DAUPHINE,

A partir du 1er octobre 1889.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber mes [illegible] pour travaux reconnus supérieurs.

26 août—

C. E. KELLS & M. VIET. CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice depuis l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de dents artificielles.

CHLORO-NAPHTOLEUM désinfecte les endroits mal aérés. Essayez-le et soyez en bonne santé. 7juil—3m

LA QUARANTAINE.

Proclamation Annuelle Par Francis T. Nicholls, gouverneur DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Attendu que le 11 avril A. D. 1889, le Bureau de Santé de l'État de la Louisiane a adopté des résolutions requérant l'Exécutif de cet État à émettre sa proclamation de Quarantaine annuelle contre les ports ci-après énumérés, à prendre effet à partir du 1er mai A. D. 1889.

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'État ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI, et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants:

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIÈME CLASSE.—Navires qui, de quelque part qu'ils viennent, sont infectés: c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, le choléra ou quelque autre maladie infectieuse et contagieuse, ou en ayant eu, au cours de leur voyage, ou en cas maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire supérieure, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dans la condition sanitaire est satisfaisante, pourront, après inspection, franchir la quarantaine, sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les assujettir.

Les navires de la seconde et de la troisième classes seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de précaution de CINQ (5) JOURS PLEINS, à partir de l'heure de leur arrivée à la Quarantaine.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Les navires arrivant de ports infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui plus tard pourront devenir infectés, seront soumis à la sanitation maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets ou les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, ou toute autre station quarantenaire de l'État qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de QUARANTE (40) JOURS, ainsi qu'une complète désinfection.

Conformément à la loi, et d'après la suggestion du dit Bureau de Santé de l'État de la Louisiane, j'ai cru devoir lancer ma proclamation annuelle de quarantaine, mettant en vigueur à partir du MERCREDI, 1er mai A. D. 1889, contre les ports ci-dessus désignés, ainsi qu'il est prévu dans ce qui suit:

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations de l'État, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements ci-dessus, et le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans sera tenu de procéder énergiquement contre toute violation des dits règlements et des lois quarantenaires de l'État.

En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et y fait joindre le sceau de l'État de la Louisiane, en la ville de Bâton-Rouge, ce 11me jour d'avril de l'an de N.-S. mil huit-cent-quatre-vingt-neuf.

FRANCIS T. NICHOLLS, Gouverneur de l'État de la Louisiane.

Par le Gouverneur;

Geo. Spencer sous-secrétaire d'État.

Suggestions particulières —AUX— Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'État de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter la stricte exécution des règlements de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être déchargés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tous coffres, tapis, rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en coton.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consignataires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se départent autant que possible de bagages capables de s'endommager par l'eau ou des cas de manifestation d'une maladie pestilentielle à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, velours et autres articles d'une texture délicate, car ils auraient à courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où existe la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. Le chargement doit, autant que faire se pourra, être arrimé de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et de nettoyer celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et intérieurs, autant que possible. Par dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé à un de ses officiers.

7. Les navires portant des cargaisons de fruits devront surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine. Les capitaines de navires devront, avant d'arriver, faire pomper et nettoyer l'eau de la cale et nettoyer parfaitement ladite cale, placer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être abrégée autant que possible.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes seront traités avec indulgence à la Station de Quarantaine, et auront remplir les conditions nécessaires pour faire réduire aussi longue que possible la période de détention, etc.

ASSURANCES.

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS De la Nouvelle-Orléans. No 164 rue du Canal.

TRENTE-CINQUIÈME ETAT DE SITUATION ANNUELLE.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte.

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1889, y compris les primes non acquises de l'année précédente:		
Sur risques d'incendie	$154,886 73	
Sur risques maritimes	3,042 00	
Sur risques de rivière	3,628 02	
Total des primes	$161,557 42	
Moins—Primes non acquises	45,000	
Primes nettes acquises au 31 mai 1889		$116,564 42
Pertes payées:		
Sur risques de feu	68,243 32	
Sur risques maritimes	1,507 33	
Sur risques de rivière	3,847 38	
Taxes et dépenses, moins intérêts	22,707 36	
Réassurances et primes rendues	12,848 60	
		$1,745 20
Profits		$67,119 14
La Compagnie possède l'actif suivant:		
Propriétés foncières	$231,682 30	
Actions de banques et de chemins de fer	30,445 56	
Billets garantis par hypothèques et dépôt de titres	77,915 22	
Billets recevables	51,454 75	
Primes en cours de collection	13,136 82	
Certificats à 6 p. 0/0 de ville	23,347 50	
Billets hypothécaires en vertu de jugement	1,325 00	
Argent comptant	15,963 46	
		$455,735 11

L'exposé ci-dessus est une copie fidèle et correcte des livres de la Compagnie. F. BOURNET, Président. JULES MONTREUIL, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment par devant moi, ce 20me jour de juin 1889. Signé: JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS:

D. A. Chaffraix, Geo. A. Shakspeare, W. H. Smith, W. H. Bofinger, Paul Capdevielle, Albin McLellan, Adolphe Hopkins, John B. Lafitte, Paul Fourchy, H. Fuqua, T. Bonnet.

30 juin—3m

Vingt-deuxième Etat Annuel DE LA Compagnie d'Assurances Germania De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1888:

Primes sur incendies	$131,563 62	
Primes maritimes	2,621 63	
Primes des rivières	1,329 27	
Total des primes	$135,614 52	
A ajouter: Primes non acquises de 1887	27,140 00	
		$162,761 60
A ajouter: intérêts, profits et pertes	338,374 15	
Moins rabais et dépenses générales	10,588 62	
		12,110
Fonds de surplus de 1887		10,397 00
Total		$380,000 00
Pertes payées:		
Sur risques de feu	$71,935 24	
Sur risques maritimes	2,174 73	
Sur risques de rivières	1,360 00	
	$75,270 00	
Compte de réassurances	21,000 00	
Primes rendues et commissions	47,700 00	
Taxes d'État et de ville, Board of Underwriters, corps de pompiers, salaires et autres dépenses	3,704 45	
		161,000 00
Profits bruts		$219,073 60
Réservé pour primes non acquises	$34,000 42	
Pertes non payées	11,507 56	
Dividende 5 pour cent, juillet 1888	10,000 00	
Dividende 5 pour cent, janvier 1889	10,000 00	
Fonds de surplus, 1888	34,476 00	
		$200,073 60

ACTIF

Billets reçus pour primes	$937 00
Primes en voie de collection	37,426 82
Prêts sur nantissement dépôts de titres	38,072 00
Prêts sur hypothèques	5,575 00
Bons des États-Unis, bons d'État, consolidés de ville, et bons à primes	100,000 00
Stocks de banques, d'assurances et autres	21,370 00
Immeuble No 51 rue du Camp et autres propriétés foncières	60,228 24
Mobilier de bureaux et accessoires	4,097 44
Argent comptant et en banque	13,123 00
	$380,073 60

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Réservé pour primes non acquises	34,000 42
Pertes non payées	11,507 56
Dividende 5 pour cent, janvier 1889	10,000 00
Fonds de surplus, 1888	34,476 00
	$380,073 60

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie. H. PUHRMEISTER, Président. J. HASSINGER, Vice-Président. EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 11me jour de janvier 1889. W. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le 16 du courant, après avoir placé au fonds de réserve $3,100 00, a décidé de déclarer un second dividende semestriel de 5 pour cent, faisant 10 pour cent par an sur le fonds-capital pour l'année se terminant le 31 décembre 1888 payable sur demande.

DIRECTEURS.

H. PUHRMEISTER, HERM. CURTIUS, J. C. WECKERLING, J. T. LANGLES, J. HASSINGER, J. T. MERILH, H. W. DIELMANN, JOHN THORN, LOUIS GRUNEWALD, J. E. MENTZEL, GEO. H. BRAUGHN, A. G. RICKS, FRANK VATTER, C. E. FISCHER, GEO. LIEDERLICH.

13 jan—1an

Assurances et Banques.

Home Insurance Company de la Nouvelle-Orléans, 76 rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, 5 juillet 1889.—A une assemblée du Conseil de Directeurs, tenue ce jour, un dividende semestriel de QUATRE PIASTRES par action a été déclaré, payable aux actionnaires sur demande. JNO. G. BYRD, Secrétaire. 7juil—1 sem

Germania Insurance Company, 51 rue du Camp—Nouvelle-Orléans, 26 juin 1889.—A une assemblée spéciale tenue le 25 courant un dividende semestriel de CINQ POUR CENT a été déclaré, payable à partir du 1er juillet. EMIL WEBER, Secrétaire. 27 juin 2 sem

CHLORO-NAPHTOLEUM chasse les punaises et est un antiseptique précieux dans le traitement des blessures. 7juil—3m

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 16 JUILLET—CLASSE No 287. Tirage de 4 heures P. M.

[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et sont contrôlés par les soussignés dans les salons de la Compagnie.

[illegible] Le 16 juillet 1889—4 heures P. M. [illegible]

Les places de nos tirages qualifiés [illegible]